



LES PAIEMENTS A L'INTERNATIONAL

L'**instrument de paiement** est la forme matérielle qui sert de support au paiement à savoir : le chèque, le virement bancaire (dont le virement électronique SWIFT), le mandat poste, la lettre de change et le billet à ordre.

La **technique**, exprime, quant à elle, la procédure suivie pour que le paiement puisse être réalisé. On peut distinguer 3 techniques :

L'encaissement simple :

Cette technique de paiement est à l'initiative de l'acheteur, elle a l'avantage d'être peu coûteuse et simple d'utilisation, par contre elle n'apporte aucune réelle garantie de paiement.

A utiliser donc prudemment avec des partenaires sûrs et pour des échanges avec des pays sans risque.

Le contre remboursement :

Dans ce cas, c'est le transporteur qui sert d'intermédiaire financier et assure l'encaissement du prix et son rapatriement. Cependant, l'exportateur doit être sûr que l'acheteur acceptera la marchandise.

L'encaissement documentaire :

Ce mode de paiement répond à des besoins essentiels des deux parties :

- l'acheteur souhaite recevoir dans les qualités, les quantités et les délais prescrits la marchandise commandée ;
- le vendeur souhaite avoir la garantie d'être payé.

▪ le crédit documentaire

Il s'agit de l'engagement d'une banque à payer un montant déterminé au fournisseur d'une marchandise ou d'une prestation, contre remise, dans un délai fixé, de documents conformes prouvant que la marchandise a été expédiée ou la prestation effectuée.

Son avantage est qu'il est soumis à une codification internationale.

Il existe différents types de crédits documentaires : irrévocable ou irrévocable et confirmé. Généralement coûteux et lourd à mettre en place, la technique du crédit documentaire est préconisée dans le cas de montants élevés et/ou à destination de pays à risques.

- **la remise documentaire**

Dans ce cas, l'exportateur mandate sa banque pour qu'elle ne remette les documents nécessaires à l'acheteur pour prendre livraison de la marchandise que contre le paiement du contrat ou acceptation d'effets. Cette technique moins lourde à mettre en place que le crédit documentaire, n'apporte cependant aucune garantie sur la solvabilité de l'acheteur, ni sur le risque pays, ni sur le risque de non levée des documents.

- **la lettre de crédit stand-by**

Alternative intéressante au crédit documentaire, la lettre de crédit stand-by n'est mise en jeu qu'en cas de défaillance de l'acheteur. Il s'agit de l'engagement irrévocable d'une banque d'indemniser le vendeur.

Ouvrages utiles :

Moyens et techniques de paiement internationaux de Didier-Pierre Monod.

Crédits documentaires, lettres de crédit stand-by, cautions et garanties : guide pratique de Hubert Martini/Dominique Deprée/Joanne Klein-Cornede.

Mieux gérer vos crédits documentaires et vos lettres de crédit stand-by de Jean Claude Asfour.

Règles et Usances Uniformes de l'ICC Relatives aux Crédits Documentaires Révision 2007, RUU 600

Voir également tous les titres disponibles auprès de la librairie du commerce international d'Ubifrance : <http://www.ubifrance.fr/librairie.html>.

Formations :

Les techniques de paiement à l'international

Sécuriser les opérations à l'international en matière de paiement, de financement et d'assurances.

Gestion du crédit documentaire

Acquérir les méthodes de gestion d'un crédit documentaire de la demande d'ouverture au paiement contre documents.

Ces programmes du Groupe Formation Entreprise CCI de la Savoie sont accessibles via : http://www.savoie.cci.fr/ri/se_former.htm.

Clause de non responsabilité :

La CCI de la Savoie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, la CCI de la Savoie ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette note qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

CONTACT

Maryline FAVRE, Conseillère en Développement International
CCI de la Savoie – 5 rue Salteur 73024 Chambéry Cedex
Tél. 0 820 22 73 73 (0,09 € ttc/mn)
Télécopie : 04 79 33 56 84
international@savoie.cci.fr
www.savoie.cci.fr



**CHAMBRE
DE
COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA
SAVOIE**